

A.S.3.V.
Société par Actions Simplifiée au capital de 8.000 Euros
Avenue de Bischwiller
VIRE NORMANDIE (14500)
RCS CAEN : 483 400 578
(la « Société »)

**PROCES VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 28 FEVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,

Le vingt-huit février, à 15 heures,

La société EM INVEST, représentée son président par Monsieur Erwin MAHE,

Associée unique de la Société, possédant les 800 actions composant le capital social,

En présence de la société ALOC, représentée son président par Monsieur Yannick LACHATER,
présidente démissionnaire,

A pris les décisions ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- *Prise d'acte de la démission du président,*
- *Nomination d'un nouveau président,*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

PREMIERE DECISION

L'associée unique constate la démission de la société ALOC de son mandat social de président de la Société, à effet de ce jour.

L'associée unique décide de nommer en qualité de nouveau président de la Société, en remplacement du président démissionnaire, à compter de ce jour :

- **La société EM INVEST,**
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros,
Dont le siège est situé à MOYON VILLAGES (50420) 275 Route de la Réauté - Moyon,
Immatriculée sous le numéro 915 394 225 RCS COUTANCES.

Monsieur Erwin MAHE, es qualité de président de la société EM INVEST, déclare accepter sans réserve les fonctions de président de la Société et qu'il n'existe aucune incompatibilité à l'exercice desdites fonctions.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'une copie du procès-verbal de la présente assemblée, et plus spécialement à la société CAP JURIS (RCS CAEN 338 874 811), à l'effet d'accomplir les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associée unique et nouveau président et le président démissionnaire.

Signé par signature électronique via la Plateforme YOUSIGN et certifié conforme à la date indiquée ci-après sous la signature de chacun et sur les certificats de signature électronique

La Société EM INVEST

Représentée par Erwin MAHE

« Bon pour acceptation du mandat de Président »

Bon pour acceptation du mandat de président

La société ALOC

Représentée par Yannick LACHATER

Yannick Lachater

✓ Certified by  yousign

Erwin MAHE

✓ Certified by  yousign